

66 S 154, La Réunion: septembre 1890

166-9

MINISTÈRE
DU
COMMERCE, DE L'INDUSTRIE
ET DES
COLONIES
Sous-Secrétariat d'État
DES
COLONIES
DIVISION
BUREAU

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

SÉNAT - QUESTURE
Arrivée le 11 X 1890
Raport du le 12
Folio

Paris, le 10 X 1890

N. 303

Le Sous-Secrétaire d'État des Colonies
à Messieurs les Questeurs du Sénat.

Réunion

Élection sénatoriale
en 23 Sept. 1890

Envoi de l'acte de
naissance de M. Drouhet

Messieurs,

Le dossier relatif à
l'élection de M. Théodore Drouhet,
comme sénateur de la Réunion, ne
contenant aucune pièce constatant la
nationalité et l'âge du nouvel élu,
vous m'avez demandé, par lettre du
11 Novembre dernier, de vous faire
parvenir son acte de naissance.

Pour satisfaire à ce désir,
j'ai l'honneur de vous adresser
ci-joint ce document, que vient
de m'envoyer M. le Maire de
La Rochelle

La Rochelle.

Agriez, Messieurs les Questeurs, les assurances de ma haute
considération.

J. M. M. M. M.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(MODÈLE N° 8.)

Direction de l'Intérieur
29 SEPT 90
Cabinet du Directeur
N° 443

(EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOÛT 1875 ET 9 DÉCEMBRE 1884.)

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le 28 Septembre 1890,
à St-Denis (Réunion) pour élire Un sénateur.

(1) Nom et prénoms du président
du collège. — Président ou vice-pré-
sident ou juge le plus ancien.

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix, le 28 du mois de Septembre
nous (1) *Emant Alessis, Président*
du tribunal de première instance de *St-Denis, Réunion*, nous sommes
rendu dans la salle de *l'Hôtel de Ville* à *St-Denis*
local désigné pour la réunion du collège électoral du département de la Réunion
convoqué en vertu du décret du *11 Juillet 1890*
à l'effet d'élire *Un* sénateur.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures du matin et les électeurs ont été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. *Le Sire* (*Louis Marie*), né le *4 Juin 1814*
M. *de Couris* (*Joseph*), né le *6 Novembre 1816*
M. *Barau* (*Aleide*), né le *6 Janvier 1840*
M. *Bérard* (*Gaston*), né le *4 Novembre 1854*

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. *Arthur Armand*
conseiller général (_____), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

- 1° Le texte de la loi du 9 décembre 1884 portant modification aux lois sur l'organisation du sénat et les élections des sénateurs.
- 2° Le texte de la loi organique du 2 août 1875 sur l'élection des sénateurs modifiée par la loi du 9 décembre 1884;
- 3° Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode de paiement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;
- 4° Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;
- 5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;
- 6° Les instructions ministérielles sur la tenue de l'assemblée électorale;
- 7° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;
- 8° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en sections de vote; de la manière suivante (1) :

1 ^{re} Section, de la lettre	à la lettre	—	électeurs.
2 ^e Section, —	—	—	—
3 ^e Section, —	—	—	—
4 ^e Section, —	—	—	—
5 ^e Section, —	—	—	—
6 ^e Section, —	—	—	—
7 ^e Section, —	—	—	—
8 ^e Section, —	—	—	—
9 ^e Section, —	—	—	—
10 ^e Section, —	—	—	—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections. Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(2) Indiquer les noms et prénoms des présidents et scrutateurs.

1 ^{re} SECTION	{	Président	M. (2)
		Scrutateurs	M.
			M.
			M.
2 ^e SECTION	{	Président	M.
		Scrutateurs	M.
			M.
			M.
3 ^e SECTION	{	Président	M.
		Scrutateurs	M.
			M.
			M.
4 ^e SECTION	{	Président	M.
		Scrutateurs	M.
			M.
			M.
5 ^e SECTION	{	Président	M.
		Scrutateurs	M.
			M.
			M.

6 ^e SECTION	}	Président		M.
		Scrutateurs	}	M.
				M.
				M.
7 ^e SECTION	}	Président		M.
		Scrutateurs	}	M.
				M.
				M.
8 ^e SECTION	}	Président		M.
		Scrutateurs	}	M.
				M.
				M.
9 ^e SECTION	}	Président		M.
		Scrutateurs	}	M.
				M.
				M.
10 ^e SECTION	}	Président		M.
		Scrutateurs	}	M.
				M.
				M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de *un* , a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, ~~aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées~~ *au bureau*

Le président ~~de chacune des sections~~ avait préalablement ouvert la boîte de scrutin et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin, il avait remis une des clefs au plus âgé des ~~scrutateurs et gardé l'autre~~ *assesseurs et gardé l'autre*

Tous les électeurs ont apporté leur bulletin préparé en dehors de la salle du vote.

Ils l'ont remis fermé au président, qui, après s'être assuré qu'il n'en contenait pas d'autre, l'a déposé dans l'urne.

Un des ~~scrutateurs~~ *assesseurs* a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre ⁽¹⁾.

Deux autres ~~scrutateurs~~ *assesseurs* ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition ~~des bureaux~~ de sections.

Les bureaux ~~de sections~~ n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; ~~lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté, ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué.~~ *lorsqu'un suppléant qui n'est pas personnellement inscrit s'est présenté, ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué.* Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à midi.

~~Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté en toutes lettres le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.~~

Le bureau a ouvert les boîtes ~~une à une~~ et a compté les bulletins, en comparant le nombre de ces bulletins avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section.....	174	174		
2^e idem.....				
3^e idem.....				
4^e idem.....				
5^e idem.....				
6^e idem.....				
7^e idem.....				
8^e idem.....				
9^e idem.....				
10^e idem.....				
TOTAUX.....	174	174		

~~Les bulletins contenus dans chaque boîte ont été ensuite remis aux bureaux de sections qui les avaient reçus; ils en ont~~ opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des ^{assesseurs} scrutateurs a ouvert les bulletins et, après en avoir lu le contenu à haute voix, l'a passé à un de ses collègues. Deux autres ^{assesseurs} scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

~~Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci pussent circuler alentour.~~ *La table du bureau*

Les bulletins nuls ou douteux n'ont pas été compris dans le dépouillement. Ils ont été réservés pour être soumis à la décision du bureau du collège.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections. du collège

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFRAGES ATTRIBUÉS À																
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.							
1 ^{re} Section																				
2 ^e idem																				
3 ^e idem																				
4 ^e idem																				
5 ^e idem																				
6 ^e idem																				
7 ^e idem																				
8 ^e idem																				
9 ^e idem																				
10 ^e idem																				
TOTAUX																				

Les listes de pointage ont été arrêtées et signées par le président et les membres.
 Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins du bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits . . . *2000* *178*
 Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements 174
 Nombre de bulletins trouvés dans les urnes 174

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants⁽¹⁾ 174
 A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître⁽²⁾ 2
 RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés 172
 MAJORITÉ ABSOLUE⁽³⁾ 87

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES
M. Théodore Drouhet	quatre vingt quinze	95
M. Albert de la Serre	soixante douze	72
M. Emile Richard	quatre	4
M. Lade-Carnot	Un	1
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....	deux	2

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal page 12), devra être supprimé.

M. (3) Théodore Drouhet
ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue a été proclamé sénateur

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à deux heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

Le Président,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

2^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à deux heures, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus ⁽¹⁾

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à cinq heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section.....				
2 ^e idem.....				
3 ^e idem.....				
4 ^e idem.....				
5 ^e idem.....				
6 ^e idem.....				
7 ^e idem.....				
8 ^e idem.....				
9 ^e idem.....				
10 ^e idem.....				
Totaux.....				

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À																
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.							
1 ^{re} Section.....																				
2 ^e idem.....																				
3 ^e idem.....																				
4 ^e idem.....																				
5 ^e idem.....																				
6 ^e idem.....																				
7 ^e idem.....																				
8 ^e idem.....																				
9 ^e idem.....																				
10 ^e idem.....																				
TOTAUX.....																				

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits.....

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements.....

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants ⁽¹⁾.....

A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître ⁽²⁾.....

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés.....

MAJORITÉ ABSOLUE ⁽³⁾.....

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu ⁽¹⁾

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexes parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.
Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

M. ⁽³⁾ ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue
été proclamé sénateur .

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diversés du bureau.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à sept heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

Le Président,

Le Secrétaire,

Les Membres du bureau,

3^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à sept heures du soir, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus (1).

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à dix heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section.....				
2 ^o idem.....				
3 ^o idem.....				
4 ^o idem.....				
5 ^o idem.....				
6 ^o idem.....				
7 ^o idem.....				
8 ^o idem.....				
9 ^o idem.....				
10 ^o idem.....				
TOTAUX.....				

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETTINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETTINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETTINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFRAGES ATTRIBUÉS À															
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.						
1 ^{re} Section																			
2 ^e <i>idem</i>																			
3 ^e <i>idem</i>																			
4 ^e <i>idem</i>																			
5 ^e <i>idem</i>																			
6 ^e <i>idem</i>																			
7 ^e <i>idem</i>																			
8 ^e <i>idem</i>																			
9 ^e <i>idem</i>																			
10 ^e <i>idem</i>																			
TOTAUX																			

Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements . .

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes

Ont obtenu ⁽¹⁾ :

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2)		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M (3)
 ayant obtenu la pluralité des voix été proclamé sénateur .

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à deux heures ¹/₂ après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n°s 3 à , les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

Sous les n°s 4 à , les feuilles de pointage;

Sous les n°s 5 à , les bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

Bulletins blancs.....	un	}	1
Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante...	un		
Bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.		}	
Bulletins sur papier non blanc.....			
Bulletins portant des signes extérieurs.....		}	
Bulletins divers.....			

Enfin, sous les n°s 6 à , les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :



Le Président,

Emile Heug

Les Membres du bureau.

Le Secrétaire,

W. [Signature]

Lesieur [Signature]

[Signature]

Alcide Barreau

d

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
1	Adam de Villiers Emile	délégué Bras-Panon	Savary Alexis	
2	Alexan Henri	2 ^e S ^t Pierre	Cripu L. B. Carbon Edgard Le Coat de Kéréguen Hibou Arsène	
3	D'Ambelle Alfred	2 ^e Prairie des Palmistes	Festin Emile	
4	D'Ambreville Cabin	2 ^e S ^t Louis	Hoarau Paul Brun Michel Lesquelin Albert	
5	Armanet Hippolyte	Conseiller Général		
6	Arthur Armand	2 ^e		
7	Auber Augustin	2 ^e		
8	Aubry Pierre	délégué S ^t Louis	Hoarau Paul Brun Michel Lesquelin Albert	
9	Augeard Cément	2 ^e S ^t Louis	Hoarau Paul Brun Michel Lesquelin Albert	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
10	Babet Florent	délégué S ^t Philippe	Payet Jean Baptiste	
11	Badré Aristide	2 ^e S ^t Pierre	Carbon Edgard Le Coat de K'p'iguen Hibon Arsène Lahuppe Gaston	
12	Baran Alcide	2 ^e S ^t Denis	Massinot Eugène Mac. Anlyse Jean Marie Braud Oscar.	
13	Baudet Hicynthe	2 ^e S ^t Lou	de Villele Auguste.	
14	Barrabé Frédéric	2 ^e S ^t Pierre	Carbon Edgard Le Coat de K'p'iguen Hibon Arsène.	
15	Bédier Henri	2 ^e S ^t Denis	Lahuppe Gaston Massinot Eugène Mac. Anlyse Jean Marie	
16	Béque Philidor	2 ^e S ^t Pierre	Carbon Edgard Le Coat de K'p'iguen Hibon Arsène. Hoxrau Paul	
17	Le Bel Jules	2 ^e S ^t Louis	Brun Michel Lesquelin Albert.	
18	Belhier Emile	délégué de S ^t Marie	Brunet S ^t Clair Quovin Théodore.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
19	Béraud Gaston	délégué de S ^t Denis	Lahuppe Gaston Massinot Eugène Mac Aulif Jean Marie	
20	Bertho Joachim	Conseiller Général		
21	Beuf Clément	délégué de Salazie	Grondin Joseph Maillot Charles	
22	Blay André fils	-d ^e de S ^t Denis	Lahuppe Gaston Massinot Eugène Mac Aulif Jean Marie	
23	Bonamour August	-d ^e de S ^t Denis	Lahuppe Gaston Massinot Eugène Mac Aulif Jean Marie	
24	Boue' Tiodore	-d ^e de S ^t Lou	Braud Oscar de Villele Auguste Vaubert Auguste	
25	Douquet François	-d ^e de S ^{te} Suzanne	Vincent Hermann	
26	Bouquine Adolphe	Conseiller Général	Bunet S ^t Clair	
27	Bouyral Bonange	délégué de S ^{te} Marie	Quovin Théodore	
28	Boyer Dosité	-d ^e de Salazie	Grondin Joseph Maillot Charles	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
29	Boyer de la Giroday	délégué de Bras-Panon	Savoory Alexis	
30	Brunet Julius	- 2 ^e de St-Benoît	Ciepu Jean-Baptiste Grondin Eugène	
31	Brunet Louis	Conseiller Général	de Fondaumière Arthur Christophe Désiré	
32	Brousac Victor	délégué de St-Benoît	Grondin Eugène de Fondaumière Arthur Christophe Désiré	
33	Durel Albert	- 2 ^e de St-Pierre	Carbon Edgard de Coat-de-Spéguen Hilbon Arsène	
34	Cadet Jean	- 2 ^e de Salazie	Grondin Joseph Maillot Charles Técher Henri	
35	Cadet Montendre	- 2 ^e de St-Joseph	Rivière Pierre Brand Oscar	
36	Cadet Vilcourt	- 2 ^e de St-Leu	de Villele Auguste Lalez Emile	
37	Colvert Paul	- 2 ^e de St-André	Simonette Théodora	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
38	Cazanove Charles	délégué de S ^t -Paul	Liandre Ehen Courteaud Bellevue Espelle Ferrais Braud Oscar	
39	Célières Joseph	-2 ^e de S ^t -Léon.	de Villele Auguste Braud Oscar	
40	Corveaux Augustin	-2 ^e de S ^t -Léon	de Villele Auguste Lahuppe Gaston	
41	Chaillez Hippolyte	-2 ^e de S ^t -Denis	M ^e Cassinot Eugène M ^e ac. Aulife Jean Marie	
42	Chammings Victor	Conseiller Général		
43	Chassieroux Augustin	-2 ^e		
44	de Chateaurieux Joseph	délégué de S ^t -Léon	Braud Oscar de Villele Auguste	
45	Chauvet Hyacinthe	Conseiller Général		
46	Chopy Charles	-2 ^e		
47	Clavier Jean	délégué de S ^{te} Suzanne	Vaubert Auguste Vincent Hermann Liandre Ehen	
48	Clergeaux François	-2 ^e de S ^t -Paul	Courteaud Bellevue Espelle Ferrais	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
49	Collet Pierre	délégué de St Denis	Grondin Eugène de Fondaumière Arthur Christophe Désiré	
50	Cormu Auguste	Conseiller Général		
51	Coulon Pierre	délégué de St Philippe	Payet Jean Baptiste	
52	Couturier Adolphe	- 2 ^e de St Suzanne	Vauvert Auguste Vincent Hermann	
53	Crestien Gilles	Conseiller Général		
54	Damour Albert	délégué de Salazie	Grondin Joseph Maillet Charles Druet St Clair	
55	Dejaget Fanchin	- 2 ^e de St Marie	Duvivier Théodore Lécher Henri	
56	DeLaunay Julien	- 2 ^e de St Joseph	Rivière Pierre Carbon Edgard	
57	Deltel Paul	- 2 ^e de St Pierre	Le Coat de Kriguer Hilbon Arsène	
58	Dinechard Prosper	délégué de St Denis	Lahuppe Gaston Massinot Eugène Mac-Aulif Jean Marie	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
59	Dérand Benjamin	délégué de S ^t Paul	Léandre Elien Courteaud Bellevue Espelle Ferrais.	
60	Desjardins Guillaume	Conseiller Général		
61	Dewweilner Hippolyte	délégué de la Plaine des Paluistes	Festin Emile	
62	Dercaup Antoine	2 ^o de S ^t Paul	Léandre Elien Courteaud Bellevue Espelle Ferrais.	
63	Douyères Charles	Conseiller Général		
64	Drouhet Théodore	2 ^o		
65	Duraude Vaubante. Paul	délégué de S ^t Suzanne.	Vaubert Auguste Vincent Hermann Brunet S ^t Clair	
66	Emery Calvy.	2 ^o de S ^t Marie	Anovin Théodore Hoarau Paul	
67	Enault Henri	2 ^o de S ^t Louis	Brun Michel Lesquelin Albert Técher Henri	
68	Ethere Aimé.	2 ^o de S ^t Joseph	Rivière Pierre	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
69	Ferdinand Charles	délégué de S ^t Denis	Lahuppe Gaston Massinot Eugène Mac. Aulif Jean Domini Sales Emile	
70	Ferroul Etienne	-d ^e de S ^t André	Simonette Théodore	
71	Fery d'Esclaud Hippolyte	Conseiller Général	Gronzin Joseph	
72	Fontaine Apollinaire	délégué de Salazie	Maillet Charles Hoaran Paul	
73	Fournie Paul	-d ^e de S ^t Louis	Brim Michel Lesquelin Albert.	
74	Fréjaville Jean Pierre	-d ^e de S ^t Pierre	Carbon Edgard Le Coat de Préguen Hibon Arsène Gronzin Eugène	
75	Fullet Ernest.	-d ^e de S ^t Benoît	de Fondaumieu Arthur Christophe Désiré Gronzin Eugène	
76	Gautho Charles	-d ^e de S ^t Benoît	de Fondaumieu Arthur Christophe Désiré	
77	Garros Georges	Conseiller Général	Brunet S ^t Clair	
78	Lazette Gabriel	délégué de S ^t Marie	O Quovin Théodore	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
79	Gillouet Germain	délégué de St-Denis	Lahuppe Gaston Massinot Eugène Mac Aulife Jean Marie	
80	Goulan Thomas	2 ^e de St-Philippe	Payet Jean Baptiste	
81	Grenier Joseph	2 ^e de St-Paul	Leandre Elien Courteaud Belleme Espelle Euvais Savary Alexis	
82	Grondein Edouard	2 ^e de Bras-Panon	Crépu Jean Baptiste Hoarau Paul	
83	Hibon Antoine	2 ^e de St-Louis	Brun Michel Lesquelin Albert Savary Alexis	
84	Hibon Auguste	2 ^e de Bras-Panon	Crépu J. B ^{te} Braud Oscar	
85	Hibon Joseph	2 ^e de St-Lou	de Villeh Auguste.	
86	Hoarau Alexandre	Conseiller Général		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
87	Hoarau Antoine Eugène	délégué de l'Entre-Deux	Hoarau Moacine Louis Marie Patis	
88	Hoarau Charles	-2 ^e de l'Entre-Deux	Hoarau Moacine Louis Marie Patis	
89	Hoarau Edouard	-2 ^e de S ^t Joseph	Lécher Henri Rivière Pierre Collet Julien	
90	Honoreau Benoit	-2 ^e S ^t Rose	Bonvin Théodore Collet Julien	
91	Honoreau Ch. Louis	-2 ^e S ^t Rose	Bonvin Théodore Collet Julien	
92	Honoreau Julien	-2 ^e S ^t Rose	Bonvin Théodore	
93	Hugot Emile	Conseiller Général		
94	Isautier François	-2 ^e		
95	Jacob de Cordemoy Eugène	délégué de S ^t Benoît	Grandin Eugène de Fondaminieu Arthur Christophe Désiré Salez Emile	
96	Jean Henri	-2 ^e S ^t André	Simonette Théodore	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
97	de Tourancourt Oscar	délégué de St Denis	Lahuppe Gaston Bassinot Eugène Mac. Aulife Jean Marie Salez Emile	
98	L'fouris Gabriel	- 2° de St André	Simonette Théodore	
99	Labrous André	- 2° St. des Palmistes	Festin Emile	
100	Laffont Cestim	- 2° St Paul	Léandre Elien Courteaud Belleme Espelle Gervais.	
101	Lahuppe Gabriel	Conseiller Général		
102	Laisne' Emile	- 2°		
103	Lallemant Onésime	délégué de St Louis	Hoarau Paul Bum Michel Lesquehin Albert	
104	de Laperrière Adolphe	Conseiller Général		
105	de Laperrière Charles	- 2°		
106	de Laprade Etlenn	- 2°		
107	Lautret Edouard	délégué de St Paul	Léandre Elien Courteaud Belleme Espelle Gervais.	
108	Lébreton Théodore	- 2° de St Paul	Léandre Elien Courteaud Belleme Espelle Gervais.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
109	Legros Ernest	délégué de St Louis	Hoarau Paul Brun Michel Lesquelin Albert	
110	Lesport Guy	Conseiller Général		
111	Leroux Jules	délégué de St Rose	Collet Julien Bonnin Théodore	
112	Le Roy Edouard	Député		
113	Lerigoureux Charles	Conseiller Général		
114	Lebel Auguste	délégué de St Suzanne	Gaubert Auguste Vincent Hermann Sales Emile	
115	Loupy Aristide	1 ^o St André	Simonette Théodore Sales Emile	
116	Loupy Emmanuel	1 ^o St André	Simonette Théodore	
117	Loupy Jules	Conseiller Général		
118	Mahe Léopold	délégué de St Joseph	Eicher Henri Rivière Pierre	
119	de Mahy	député		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
120	M Baillot Raymond	délégué de St Louis	Hovanou Paul Brun Michel Lesquelin Albert Grandin Joseph	
121	M Cartra Jules	- 2 ^e de Salazie	Maillot Charlt. Collet Julien	
122	M Calvoisin Jean Baptiste	- 2 ^e St Rose	Bonnin Théodore Lachuppe Gaston	
123	M Care Henri	délégué de St Denis	Massinot Eugène Mac. Aubry Jean Bécher Henri	
124	M Carion Vilneuf	- 2 ^e de St Joseph	Rivière Pierre Liandre Elien	
125	M Martin Joseph	- 2 ^e de St Paul.	Courteaud Belhomme Espelle Ferrais. Liandre Elien	
126	M Cassiaux Fern	- 2 ^e de St Paul	Courteaud Belhomme Espelle Ferrais. Bécher Henri	
127	M Maurier Ernest	- 2 ^e St Joseph.	Rivière Pierre.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de, . . .)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
128	Montreux Romain	délégué de St Paul	Léandre Elien Courteaud Bellevue Espelle Fervais. Carbon Edgard	
129	Moutais Pierre	- 2 ^e - de St Pierre	Le Coat de Kéréguen Hibon Arsène Hoaran Macaire	
130	Nativel Furcy	- 2 ^e - de l'Entre Deux	Louis Marie Paus	
131	Nativel Fortuné	Conseiller Général		
132	Noël Albert	délégué de St Louis	Hoaran Paul Brun Michel Lesquelin Albert.	
133	Noques Louis	- 2 ^e - de St Denis	Lahuppe Gaston Bassinot Eugène Mac. Antife Jean Mari Brunet P ^{er} Clair	
134	Paul Emile	- 2 ^e - de St ^e Marie	Quovin Théodore.	
135	Payet Alexandre	- 2 ^e - de St Pierre	Carbon Edgard Le Coat de Kéréguen Hibon Arsène	
136	Payet Egésippe	- 2 ^e - de St Louis	Hoaran Paul Brun Michel Lesquelin Albert	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
137	Paxet Victor	délégué de l'Ente Deux	Hoarau Macaire Louis Marie Paus Léandre Ehen	
138	Pépin Cesar	2 ^o S ^t Paul	Courteaud Edouard Espelle Ferrais Cécher Henri	
139	Picard Auguste	2 ^o de S ^t Joseph	Rivière Pierre Grondein Eugène	
140	Pigoulet Auguste	2 ^o de S ^t Benoît.	de Fondaumieu Arthur Christophe Désiré Grondein Eugène	
141	Pigoulet Edgard	2 ^o de S ^t Benoît	de Fondaumieu Arthur Christophe Désiré Grondein Joseph	
142	Pigoulet Joseph	2 ^o Salazie	Maillot Charles Grondein Eugène	
143	de Pindray d'Ambeleu	2 ^o de S ^t Benoît	de Fondaumieu Arthur Christophe Désiré	
144	de Pindray Hippolyte	Conseiller Général	Grondein Eugène	
145	Piton Albert.	délégué de S ^t Benoît	de Fondaumieu Arthur Christophe Désiré	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
146	Poirie' Achille	délégué de St-Benoit	Grondu Eugène de Fondaminière Arthur Christophe Désire' Collin Julien	
147	de Contrevoye Camille	2 ^o de St-Rosé	de Fondaminière Arthur Bouin Théodore Carbon Edgard	+
148	Pothin Erbay	2 ^o de St-Pierre	de Coat de L'Espéquer Thibon Arsène Kaulbert Auguste	
149	Puren Jules.	3 ^o St-Suzanne	Vincent Hermann Braud Oscar	
150	Picquebourg Valmyr	2 ^o de St-Len	de Villeke Auguste	
151	Rieul Alfred	Conseiller Général	Braud Oscar	
152	Rivière Augustin	délégué de St-Len	de Villeke Auguste Grondu Joseph	
153	Robert Alphonse	2 ^o Sabazie	Haillot Charles	
154	Robert Silvain	Conseiller Général	Savary Alexis	
155	Robertho Jean	délégué de Bras Canon	Ciepu Jean-Baptiste	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
156	de Roland Emile	délégué de S ^t André	Sales Emile Simonette Théodore Brunet S ^t Clair	
157	Rott Philibert	- 2 ^o de S ^t Marie	Duovin Théodore Carbon Edgard	
158	Roussel Louis	- 2 ^o de S ^t Pierre	Le Coat de S ^t Régnier Hibon Arsène	
159	Rougeaud Modeste	- 2 ^o S ^t André	Sales Emile Simonette Théodore	
160	Ruben de Couder Paul	Conseiller Général	Brunet S ^t Clair	
161	Sautron Théodore	délégué de S ^t Marie	Duovin Théodore	
162	Schreiber Norbert	Conseiller Général		
163	Seraud Denis	- 2 ^o	Frondein Eugène	
164	Sis Ernest	délégué de S ^t Benoît	de Foudaumière Arthur Christophe Désiré Hoarau Marcine	
165	Severin Antoine	- 2 ^o de S ^t Eutrope	Louis Marie Pais	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
166	Simon Frédéric	délégué S ^t Denis	Lahuppe Gaston Massinot Eugène Mac Anlise Jean Marie	
167	Le Siner Louis Marie	2 ^e S ^t Denis	Lahuppe Gaston Massinot Eugène Mac Anlise Jean Marie Hoarau Macaire	
168	Técher François	2 ^e del' Entee Deux	Louis Marie Pais	
169	de Courris Joseph	2 ^e S ^t Denis	Lahuppe Gaston Massinot Eugène Mac Anlise Jean Marie Savary Alexis	
170	de Courris Jacques	2 ^e de Bras Pannon	Cépa J. B ^{te}	
171	Trabaud fils	2 ^e de S ^t Pierre	Carbon Edgard Le Coat de L'Épiqueu Hibon Arsène	
172	Crisarriq Jean	2 ^e S ^t Suzanne	Vaulbert Auguste Vincent Humann Salez Emile	
173	Pidot Jules.	2 ^e S ^t André	Simonette Théodore	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
174	Zinchant Henry	délégué de St Joseph	Cocher Henri	
			Rivière Pierre	
175	Hody Pierre	- 2° - Salazie	Grandin Joseph	
			Maillot Charles	
			Faulbert Auguste	
176	Welmant Alphonse	- 2° - Ste Suzanne	Vincent Hermann	
			Faulbert Auguste	
177	Welmant Gilbert	- 2° - Ste Suzanne	Vincent Hermann	
			Brunet St Clair	
178	Lavier François.	- 2° - Ste Marie	Duvin Théodore	

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU BUREAU DE VOTE.

(N^{os} à DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le _____ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1	Adam de Villiers Emile délégué de Bras-Panou		<i>A. B.</i>			
2	Alexan Henri délégué de St Pierre		<i>A. B.</i>			
3	d'Ambelle Alfred délégué de la Plaine des Palmistes		<i>A. B.</i>			
4	d'Ambreville Gabin délégué des St Louis		<i>A. B.</i>			
5	Armand Hippolyte Conseiller Général		<i>A. B.</i>			
6	Arthur Armand Conseiller Général		<i>A. B.</i>			
7	Auber Augustin Conseiller Général		<i>A. B.</i>			
8	Aubry Pierre délégué de St Louis		<i>A. B.</i>			
9	Augard Clément délégué de St Louis		<i>A. B.</i>			
10	Babet Florent délégué de St-Philippe		<i>A. B.</i>			
11	Badri Aristide délégué de St Pierre		<i>A. B.</i>			
12	Barau Alcide délégué de St Denis		<i>A. B.</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
13	Barillet Hyacinthe délégué de St-Leu		<i>H. B.</i>			
14	Barrabé Frédéric délégué de St-Pierre		<i>H. B.</i>			
15	Bédier Henri délégué de St-Denis		<i>H. B.</i>			
16	Béque Philidor délégué de St-Pierre		<i>H. B.</i>			
17	Le Bel Jules délégué de St-Louis		<i>H. B.</i>			
18	Bellier Emile délégué de St-Marie		<i>H. B.</i>			
19	Béraud Gaston délégué de St-Denis		<i>H. B.</i>			
20	Bertho Joachim Conseiller Général		<i>H. B.</i>			
21	Beuf Clément délégué de Salazie		<i>H. B.</i>			
22	Blay André fils délégué de St-Denis		<i>H. B.</i>			
23	Bonamour Auguste délégué de St-Denis		<i>H. B.</i>			
24	Boué Isidore délégué de St-Leu		<i>H. B.</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
25	Bouquet François délégué de St-Suzanne		<i>A. B.</i>			
26	Bourgoin Adolphe Conseiller Général		<i>A. B.</i>			
27	Bourval Bonange délégué de St-Marie		<i>A. B.</i>			
28	Boyer Dosité délégué de Salazie		<i>A. B.</i>			
29	Boyer de la Giroday délégué des Bras-Panons		<i>A. B.</i>			
30	Brunet Julius délégué de St-Benoit		<i>A. B.</i>			
31	Brunet Louis Conseiller Général		<i>A. B.</i>			
32	Brusac Victor délégué de St-Benoit		<i>A. B.</i>			
33	Burel Albert délégué de St-Pierre		<i>A. B.</i>			
34	Cadet Jean délégué de Salazie		<i>A. B.</i>			
35	Cadet Montendre délégué des St-Joseph		<i>A. B.</i>			
36	Cadet Wilcourt délégué de St-Leu		<i>A. B.</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
37	Calvert Paul délégué de St-André		<i>M. B.</i>			
38	Cayanove Charles délégué de St-Paul		<i>M. B.</i>			
39	Cétières Joseph délégué de St-Leu		<i>M. B.</i>			
40	Cerveaux Augustin délégué de St-Leu		<i>M. B.</i>			
41	Chailliez Hippolyte délégué de St-Denis		<i>M. B.</i>			
42	Chammings Victor Conseiller Général		<i>M. B.</i>			
43	Chassériau Augustin Conseiller Général		<i>M. B.</i>			
44	de Chateaurieux Joseph délégué de St-Leu		<i>M. B.</i>			
45	Chauret Hyacinthe Conseiller Général		<i>M. B.</i>			
46	Choppuy Charles Conseiller Général		<i>M. B.</i>			
47	Claverie Jean délégué de St-Suzanne		<i>M. B.</i>			
48	Chergeaux François délégué de St-Paul.		<i>M. B.</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
49	Collet Pierre délégué de St-Benoit		<i>M. B.</i>			
50	Cornu Auguste Conseiller Général		<i>M. B.</i>			
51	Coulon Pierre délégué de St-Philippe		<i>M. B.</i>			
52	Couturier Adolphe délégué de St-Suzanne		<i>M. B.</i>			
53	Crestien Gilles Conseiller Général		<i>M. B.</i>			
54	Damour Albert délégué de Salazie		<i>M. B.</i>			
55	Déjaget Fanchin délégué de St-Marie		<i>M. B.</i>			
56	Delaunay Julien délégué de St-Joseph		<i>M. B.</i>			
57	Dellé Paul délégué de St-Pierre		<i>M. B.</i>			
58	Dénéchaud Prosper délégué de St-Denis		<i>M. B.</i>			
59	Dérand Benjamin délégué de St-Paul		<i>M. B.</i>			
60	Desjardins Guillaume Conseiller Général		<i>M. B.</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
61	Deurweilher Hippolyte délégué de la Plaine des Palmistes		<i>A. B.</i>			
62	Deveaux Antoine délégué de St-Paul		<i>A. B.</i>			
63	Dourjères Charles Conseiller Général		<i>A. B.</i>			
64	Drouhet Théodore Conseiller Général		<i>A. B.</i>			
65	Dureau de Vaulcomte Paul délégué de St-Suzanne		<i>A. B.</i>			
66	Emery Calixte délégué de St-Marie		<i>A. B.</i>			
67	Enault Henri délégué de St-Louis		<i>A. B.</i>			
68	Ethèse Aimé délégué de St-Joseph		<i>A. B.</i>			
69	Ferdinand Charles délégué de St-Denis		<i>A. B.</i>			
70	Ferroul Étienne délégué de St-André		<i>A. B.</i>			
71	Fery d'Esclands Hippolyte Conseiller Général		<i>A. B.</i>			
72	Fontaine Appolinaire délégué de Salazie		<i>A. B.</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
73	Tournié Paul délégué de St-Louis		M. B.			
74	Trejanville Jean Pierre délégué de St-Pierre		M. B.			
75	Fullet Ernest délégué de St-Benoit		M. B.			
76	Gantho Charles délégué de St-Benoit		M. B.			
77	Garros Georges Conseiller Général		M. B.			
78	Gazette Gabriel délégué de St-Marie		M. B.			
79	Gillonet Germain délégué de St-Denis		M. B.			
80	Grenier Joseph délégué de St-Paul		M. B.			
81	Goulan Thomas délégué de St-Philippe		M. B.			
82	Grondein Edouard délégué de Bras-Panon		M. B.			
83	Hibon Antoine délégué de St-Louis		M. B.			
84	Hibon Auguste délégué de Bras-Panon		M. B.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
85	Hibon Joseph délégué de St-Leu		<i>M. B.</i>			
86	Hoarau Alexandre Conseiller Général		<i>M. B.</i>			
87	Hoarau Antoine Furcy délégué de l'Entre-Deux		<i>M. B.</i>			
88	Hoarau Charles délégué de l'Entre-Deux		<i>M. B.</i>			
89	Hoareau Edouard délégué de St-Joseph		<i>M. B.</i>			
90	Hoareau Benony délégué de St-Rose		<i>M. B.</i>			
91	Hoareau Charles-Louis délégué de St-Rose		<i>M. B.</i>			
92	Hoareau Julien délégué de St-Rose	Collet Julien suppléant	<i>M. B.</i>			
93	Hugot Emile Conseiller Général		<i>M. B.</i>			
94	Hautier François Conseiller Général		<i>M. B.</i>			
95	Jacot de Cordemoy Eugène délégué de St-Benoit		<i>M. B.</i>			
96	Jean Henri délégué de St-André		<i>M. B.</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
97	de Fouvancourt Oscar délégué de St-Denis		<i>A. B.</i>			
98	Hourio Gabriel délégué de St-André		<i>A. B.</i>			
99	Labrousse André délégué de la Pl. des Palmistes		<i>A. B.</i>			
100	Laffont Céléstin délégué de St-Paul		<i>A. B.</i>			
101	Lahuppe Gabriel Conseiller Général					absent de la Colonie
102	Laisné Emile Conseiller Général		<i>A. B.</i>			
103	Lallemand Onésime délégué de St-Louis		<i>A. B.</i>			
104	de Laperrière Adolphe Conseiller Général		<i>A. B.</i>			
105	de Laperrière Charles Conseiller Général		<i>A. B.</i>			
106	de La Prade Étienne Conseiller Général		<i>A. B.</i>			
107	Lautret Edouard délégué de St-Paul		<i>A. B.</i>			
108	Lebreton Théodore délégué de St-Paul		<i>A. B.</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
109	Legros Ernest délégué de St-Louis		<i>M. B.</i>			
110	Lesport Pierre Guy Conseiller Général					absent de la Colonie
111	Leroux Jules délégué de St-Rose		<i>M. B.</i>			
112	Leroy Edouard député					absent de la Colonie
113	Lerigoureux Charles Conseiller Général		<i>M. B.</i>			
114	Liébel Auguste délégué de St-Juzanne		<i>M. B.</i>			
115	Loupy Aristide délégué de St-André		<i>M. B.</i>			
116	Loupy Emmanuel délégué de St-André		<i>M. B.</i>			
117	Loupy Jules Conseiller Général		<i>M. B.</i>			
118	Mahe Léopold délégué de St-Joseph		<i>M. B.</i>			
119	de Mahy François Député					absent de la Colonie
120	Maillot Raymond délégué de St-Louis		<i>M. B.</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
121	Maitre Jules délégué de Salazie		<i>M. B.</i>			
122	Malvoisin Jean Baptiste délégué de St-Rose		<i>M. B.</i>			
123	Marc Henri délégué de St-Denis		<i>M. B.</i>			
124	Marion Vilneuf délégué de St-Joseph		<i>M. B.</i>			
125	Martin Joseph délégué de St-Paul		<i>M. B.</i>			
126	Masséau-Gévin délégué de St-Paul		<i>M. B.</i>			
127	Maurier Ernest délégué de St-Joseph		<i>M. B.</i>			
128	Montrose Romain délégué de St-Paul		<i>M. B.</i>			
129	Motais Pierre délégué de St-Pierre		<i>M. B.</i>			
130	Nativel Fircy délégué de Centre-Deux		<i>M. B.</i>			
131	Naturel Fortuné Conseiller Général		<i>M. B.</i>			
132	Noël Albert délégué de St-Louis		<i>M. B.</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
133	Noques Louis délégué de St-Denis		<i>M. B.</i>			
134	Paul Emile délégué de St-Marie		<i>M. B.</i>			
135	Payet Alexandre délégué de St-Pierre		<i>M. B.</i>			
136	Payet Césippe délégué de St-Louis		<i>M. B.</i>			
137	Payet Victor délégué de l'Entre-Deux		<i>M. B.</i>			
138	Pépin César délégué de St-Paul		<i>M. B.</i>			
139	Picard Auguste délégué de St-Joseph		<i>M. B.</i>			
140	Pignolet Auguste délégué de St-Benoît		<i>M. B.</i>			
141	Pignolet Edgard délégué de St-Benoît		<i>M. B.</i>			
142	Pignolet Joseph délégué de Salazie		<i>M. B.</i>			
143	de Pindray d'Ambelle délégué de St-Benoît		<i>M. B.</i>			
144	de Pindray Hippolyte Conseiller Général		<i>M. B.</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
145	Pitou Albert délégué de St-Benoit		<i>M. B.</i>			
146	Poirié Achille délégué de St-Benoit		<i>M. B.</i>			
147	de Pontlevoye Camille délégué de Rose	Bonnin Chesdore Suppléant	<i>M. B.</i>			
148	Pothin Erlay délégué de St-Pierre		<i>M. B.</i>			
149	Puren Jules délégué de St-Suzanne		<i>M. B.</i>			
150	Ricquebourg Valmy délégué de St-Leu		<i>M. B.</i>			
151	Rieul Alfred Conseiller Général		<i>M. B.</i>			
152	Rivière Augustin délégué de St-Leu		<i>M. B.</i>			
153	Robert Alphonse délégué de Salazie		<i>M. B.</i>			
154	Robertho Jean délégué de Bras-Panon		<i>M. B.</i>			
155	Robert Silvain Conseiller Général		<i>M. B.</i>			
156	de Roland Emile délégué de St-André		<i>M. B.</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
157	Rott Philibert délégué de St-Marie		<i>M. B.</i>			
158	Roussel Louis délégué de St-Pierre		<i>M. B.</i>			
159	Rouzeaud Médéric délégué de St-André		<i>M. B.</i>			
160	Ruben de Couder Paul Conseiller Général		<i>M. B.</i>			
161	Sautron Théodore délégué de St-Marie		<i>M. B.</i>			
162	Schreiber Norbert Conseiller Général		<i>M. B.</i>			
163	Sénaud Denis Conseiller Général		<i>M. B.</i>			
164	Sers Ernest délégué de St-Benoît		<i>M. B.</i>			
165	Seberin Antoine délégué de l'Entre-Deux		<i>M. B.</i>			
166	Simon Frédéric délégué de St-Denis		<i>M. B.</i>			
167	Le Siner Louis Marie délégué de St-Denis		<i>M. B.</i>			
168	Técher François délégué de l'Entre-Deux		<i>M. B.</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
169	de Lourris Joseph délégué de St-Denis		<i>A. B.</i>			
170	de Lourris Jacques délégué de Bras-Panon		<i>A. B.</i>			
171	Crabaud fils délégué de St-Pierre		<i>A. B.</i>			
172	Trésarricq Jean délégué de St-Suzanne		<i>A. B.</i>			
173	Vidot Jules délégué de St-André		<i>A. B.</i>			
174	Vinchant Henri délégué de St-Joseph		<i>A. B.</i>			
175	Mody Pierre délégué de Salazie		<i>A. B.</i>			
176	Welmant Alphonse délégué de St-Suzanne		<i>A. B.</i>			
177	Welmant Gilbert délégué de St-Suzanne		<i>A. B.</i>			
178	Xavier François délégué de St-Marie		<i>A. B.</i>			

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à

électeurs.

A

, le

188

Le Préfet,

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de Cent cinquante-quatorze émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

le 2^e idem.

le 3^e idem.

Le Président du bureau ~~du Collège~~ *du Collège.*

Emmanuel Allee

Membres du Bureau
Les Secrétaire

Meriau & Simon

St. Louis *Alide Barou*

Le Secrétaire,

W. Mathews

